

ÉTUDE ÉLECTROPHYSIOLOGIQUE (EPS) ET ABLATION | PATIENTS EN EXTERNE

L'étude électrophysiologique (EPS) est une intervention qui consiste à déterminer le type d'arythmie (battements cardiaques irréguliers) dont vous souffrez afin de vous proposer le traitement approprié : médication, ablation par cathéter du foyer d'arythmie, implantation d'un stimulateur cardiaque (pacemaker) ou implantation d'un défibrillateur cardiaque.

L'intervention, non chirurgicale, consiste à insérer des cathéters spéciaux (tubes fins et flexibles) par l'aîne à l'intérieur du cœur. Ces cathéters enregistrent le courant électrique (l'activité électrique du cœur) et détectent les arythmies. Selon le déroulement de l'intervention et le type d'arythmie détectée, il est fréquent que le cardiologue procède à une ablation. L'ablation consiste à arrêter l'arythmie en détruisant les cellules électriques qui en sont responsables à l'aide d'un cathéter d'ablation par radiofréquence (on brûle la zone à l'aide de la chaleur) ou par cryothérapie (on brûle la zone à l'aide du froid). La technique utilisée est décidée par le médecin.



Cathéter d'ablation

Ces interventions sont habituellement sans douleur puisque la peau où on insère le cathéter est gelée (anesthésie locale). Il est possible de ressentir une chaleur ou inconfort au niveau du thorax lors de l'ablation. Vous n'êtes pas endormi durant ces interventions qui durent entre une et deux heures et s'effectuent en hémodynamie à l'Hôpital Fleurimont.

ADMISSION

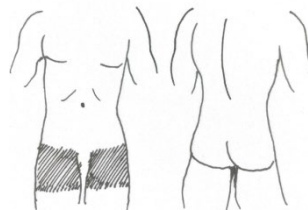
Un employé du Service d'hémodynamie de l'Hôpital Fleurimont communiquera avec vous dans la semaine précédant votre intervention afin de vous informer de l'heure et de l'endroit où vous devrez vous présenter.

Date et heure de mon admission :

* Si vous devez annuler ou reporter votre admission (rhume, grippe, fièvre, infection), avertissez le plus rapidement possible le Service d'hémodynamie au 819 346-1110, poste 14550.

LA VEILLE OU LE MATIN DE L'INTERVENTION

Rasez la zone du pubis et les aines comme indiqué sur l'image. Veuillez procéder au rasage à l'aide d'un rasoir électrique afin d'éviter que des lésions à la peau entraînent une infection. Lavez la zone rasée avec un savon doux par la suite.



ARTICLES À APPORTER

- Carte d'assurance maladie.
- Carte de l'hôpital (couleur aubergine ou blanche).
- Pantoufles.
- Articles de toilette (dentifrice, brosse à dents, savon, contenant à dentier, à verres de contact et votre Ci-Pap).
- Votre liste de médicaments à jour.

LE JOUR DE L'INTERVENTION

- Vous devez être à jeun de nourriture depuis minuit, mais pouvez prendre des liquides (sans pulpes, sans gras, sans produits laitiers) jusqu'à une heure avant votre arrivée à l'hôpital.
- Prenez vos médicaments habituels à l'exception de : _____
- Des prises de sang pourraient être effectuées.
- Deux voies veineuses seront installées pour l'intervention.
- Une sonde urinaire pourrait être installée dans certains cas.
- Vous devez enlever vos épingles à cheveux, vos prothèses dentaires, vos prothèses auditives, vos lunettes ou verres de contact, vos sous-vêtements et tous vos bijoux.
- Remettez vos bijoux, objets précieux, cartes de crédit et argent à un membre de votre famille afin d'éviter les pertes et les vols.

L'INTERVENTION

Le cardiologue électrophysiologiste, assisté par le technologue en radiologie et l'infirmière, procède à l'intervention.

Si une arythmie est déclenchée durant l'intervention, vous pourrez ressentir vos symptômes habituels, mais le médecin pourra rétablir votre rythme cardiaque rapidement.

VOTRE SÉJOUR À L'HÔPITAL

- Vous serez hospitalisé pendant 6 à 48 heures selon l'intervention et son résultat.
- Vous pourrez manger dès votre retour à l'unité.

- Vous devrez rester allongé durant 4 à 6 heures, selon les recommandations du médecin, et devrez garder la jambe immobilisée pour éviter tout saignement au site d'intervention.
- Le personnel infirmier contrôlera régulièrement vos signes vitaux et surveillera le site d'intervention.

VOTRE CONGÉ DE L'HÔPITAL

Selon l'intervention et son résultat, vous obtiendrez votre congé de l'hôpital **après 6 à 48 heures**. Vous pourrez retourner à la maison en voiture, comme passager. Votre accompagnateur devra porter vos bagages. Si vous devez faire une longue distance, faites des arrêts fréquents pour vous déplier la jambe.

SYMPTÔMES À SURVEILLER

Consultez si vous constatez les symptômes suivants :

- Douleur qui augmente et qui n'est pas soulagée par l'acétaminophène (Tylenol®).
- Apparition d'un saignement ou d'un gonflement aux aines.
- Fièvre (38,5 °C ou 101 °F) et frissons.
-



Référez-vous à votre médecin de famille.



Appelez Info-Santé au 8-1-1.



Présentez-vous à l'urgence du centre hospitalier le plus proche.

RECOMMANDATIONS

SOINS DE LA PLAIE

Enlevez le pansement à votre aine 48 heures après l'intervention et laissez votre plaie « à l'air libre ». Il est normal de voir quelques ecchymoses (coloration bleutée) aux aines.

HYGIÈNE

Attendez 7 jours avant de prendre un bain ou de vous baigner (piscine, spa, lac, océan...). Vous pouvez prendre une douche 48 heures après l'intervention.

MÉDICATION

Assurez-vous de prendre la médication prescrite selon les recommandations du médecin.

GESTION DE LA DOULEUR

Vous pouvez prendre de l'acétaminophène (Tylenol®) si vous ressentez de l'inconfort au site de l'intervention, ou une sensation de brûlure au niveau du thorax.

TOUX ET ÉTERNUEMENTS

Durant les 7 premiers jours à la suite de votre intervention, faites une pression au-dessus du site de l'intervention afin d'éviter les saignements.

EFFORTS PHYSIQUES

Ne levez pas de poids (enfants, sacs d'épicerie, etc.) pour une période de 7 jours. Évitez les efforts et les exercices physiques vigoureux pour une période de 7 jours.

RETOUR AU TRAVAIL

Votre retour au travail sera déterminé selon les recommandations de votre médecin.

CONDUITE AUTOMOBILE

La reprise de la conduite automobile se fera selon les recommandations de votre médecin. Une évaluation médicale est souvent demandée par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Les compagnies d'assurances ont des directives spécifiques concernant la conduite automobile après une intervention. Informez-vous auprès de votre compagnie.